



Ecole maternelle - Sacy

**Syndicat de regroupement scolaire
Berny Rivière – Saint Christophe à Berry**
12 rue de l'église
02290 Saint Christophe à Berry
Tél : 03 23 55 01 07
E-mail : regroupement.scolaire@laposte.net



Ecole primaire – Berny Rivière

COMPTE-RENDU de la Réunion du Syndicat Scolaire

Date : mardi 30 novembre 2021

Début de la séance : 18h15

Levée de la séance : **20 h15**

Ont été convoqués :

➤ Membres titulaires :

FIQUET Dominique (Berny Rivière) Président

Présent

FERTE Claire (Berny Rivière)

Présente

LEGRAND Cécile (Berny Rivière)

Présente

MAINE Aurélien (Berny Rivière)

absent (pouvoir à Sanchez T.)

DAUCHELLE Romuald (Saint Christophe à Berry) Vice-président

Présent

MOUTONNET Romain (Saint Christophe à Berry)

Présent

VIVENOT Sandrine (Saint Christophe à Berry)

Absente (pouvoir à Mielcarek O.)

HOUART Cindy (Saint Christophe à Berry)

Présente

➤ Membres suppléants :

KOWALSKI Jean- Marc (Berny Rivière)

SANCHEZ Thierry (Berny Rivière)

Présent

MIELCAREK Olivier (Saint Christophe à Berry)

Présent

➤ Enseignants

JAGIELSKI Jean-François (Directeur école de BERNY)

Absent

HARDIER Catherine (Directrice école de SACY)

Présente

➤ Personnel

LEBRETON Justine

Présente

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du mardi 30 août 2021
Signatures du compte rendu
2. Point sur les consommations budgétaires
Budget de fonctionnement
Budget d'investissement
Projection jusqu'à fin décembre 2021
3. Décisions modificatives à prendre
4. Prévisions d'investissement 2022
5. Délibérations à prendre
Renouvellement convention Avec le Centre de Gestion
Télétravail des employés
6. Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2021
7. Repas de fin d'année des employés
8. Date prochain conseil
9. Questions diverses

Rendez-vous avec notre assurance la SMACL pour faire le point de nos contrats Le 2 décembre 2021

CAF remplacement du Contrat Enfant Jeunesse (CEJ) par la Convention Territoriale Globale (CTG)

1- Approbation du compte rendu de la réunion du 30 août 2021

Vote et signature du compte rendu

Dans un souci de transparence et à la demande de conseillers municipaux, chaque compte rendu de conseil syndical sera envoyé à chaque conseiller. (Attention de veiller à une parfaite diffusion)

2- Point sur les consommations budgétaires

Budget de Fonctionnement Dépenses

Au 18 novembre 2021 il a été enregistré au total 151.953,99 euros en dépenses (prévision 181.353,88 euros)

Dont 42.523,28 euros de charges à caractère général (prévision de 53.100,00 euros)

- 7.122,47 euros énergie électricité (cpte 60612)
- 2004,00 euros combustible
- 11662.15 euros frais alimentation repas (cpte 60623)
- 5035.67 euros produits entretien (dont 6 mois nettoyage intensif dû à la pandémie) (cpte 60631)
- 3257,73 euros fournitures scolaires (cpte 6067)
- 2491,25 euros de frais maintenance (dont 1196.21 régularisation d'1 an frais copies école de Berny) (cpte 6156)
- 4904,94 euros d'assurances (cpte 6161)
- 1937,50 euros frais télécommunication internet écoles Sacy et Berny (cpte 6262)

Dont 105.094,26 euros de frais de personnel. (Prévision de 121.083,88 euros)

Il est à noter que les frais de personnel arrêtés 18/11/2021 tiennent compte du Paiement de 272 heures complémentaires pour la période de janvier 2021 à fin juin 2021 :

Justine 103 h 50 période en doublon avec Laetitia et sa prise de fonction avec Nouvelles attributions.

Jocelyne 93 heures en aides au ménage à Berny afin d'aider Marta nettoyage et Lavage des tables et salles de classe chaque jour.

Sarah 53 h 30

Elodie 21 h 15

Rappel jusqu'en juin 2021 notre besoin était de 189 h 19 par semaine

A compter de septembre 2021 celui-ci est de 165 h 44

Soit 24 heures de moins hebdomadaire

De même il ne sera plus payé d'heures complémentaires. Sauf cas exceptionnel

Dont 4.336,45 euros d'autres charges de gestion (prévision de 7.170,00 euros)

- 2451,53 euros indemnités du président

- 105,93 cot.retraite président
- 927,60 euros contributions obligatoires (RASED et CLIS), pour un budget prévisionnel de 3360 € qui prenait en compte le cycle piscine, qui n'a finalement pas eu lieu
- 850,00 euros subventions (550,00 euros OCCE coopérative des écoles et 300,000 petites canaille participation pot départ Véronique et Laetitia)

Budget de fonctionnement Recettes

Au 18 novembre 2021 il a été enregistré 165.401,61 euros de recettes (prévision de 181.353,88 euros)

- 77,28 euros de remboursement indemnités journalières
- 16,808,00 euros de participations des familles pour les réservations à la cantine Et au péri scolaire (arrêté à septembre)
- 3.465,11 euros de remboursement de frais de surveillance (1^{er}+ 2^{ème} tr 2020/2021 surveillance arrêt de bus)
Les frais de surveillance dans le bus ne sont remboursés qu'en une seule fois en fin d'année scolaire
- 143.000,00 euros de participations des communes
- 1.920,31 euros de remboursement par la SMACL carte photocopieur de SACY

Dépenses au 18/11/2021 : 151.953,99 euros

Recettes au 18/11/2021 : 165.401,61 euros soit un excédent d'exercice de 14.447,62 euros

Budget d'investissement Dépenses

Au 18 novembre il a été dépensé 4.965,20 euros

540,00 euros ordinateur secrétariat

1.776,31 euros remplacement carte réseau photocopier SACY

406,20 euros coffre de rangement extérieur école de BERNY

199,99 euros réfrigérateur école de SACY

2.046,10 euros achats vélos école de SACY

Budget d'investissement Recettes

Au 18 novembre il a été encaissé 3.000,00 D'affectation des résultat (cpte 1068)

Dépenses au 18/11/2021 : 4.965,29 euros

Recettes au 18/11/2021 : 3.000,00 euros soit un déficit de 1.965,29 euros

Projection jusque fin décembre 2021

En dépenses de fonctionnement à prévoir : 24.242,05 euros

Charges à caractère général 6.285,77 euros

Charges de personnel 17.787,98 euros

Autres charges de gestion 214,30 euros

En recettes de fonctionnement à prévoir : 14.186,23 euros

Participations cantine – périscolaire 8.086,00 euros

Remboursement frais surveillance 4.471,13 euros

Participation CAF 1.329,10 euros

Subvention stage UFCV Justine	300,00 euros	
SOIT EN PREVISION EN FONCTIONNEMENT :		
DEPENSES 2021	151.953,99 euros + 24.288,05 euros	= 176.242,04 euros
RECETTES 2021	165.401,61 euros + 14.186,23 euros	= 179.587,84 euros
SOIT UN EXCEDENT D'EXPLOITATION 2021 DE		3.345,80 euros
REPORT ANTERIEUR		5.603,88 euros
RESULTAT CUMULE PREVISIONNEL 31/12	+	8.949,68 euros

Remarque est faite que la dépense liée à la remise en marche du photocopieur de l'école de Sacy (prise sur le budget d'investissement) et le remboursement par la SMALC (dans les recettes de fonctionnement), ainsi que le reste à charge lié au cycle piscine (transport à hauteur de 1000-1500 € qui n'a pas eu lieu) conduisent à un résultat de l'exercice qui en réalité aurait tendu vers 0 euros

En dépenses d'investissement : 0

En recettes d'investissement : 1.344,00 euros de remboursement de FCTVA

SOIT EN PREVISION EN INVESTISSEMENT :		
DEPENSES 2021	4.965,20 euros + 0 euros	= 4.965,20 euros
RECETTES 2021	3.000,00 euros + 1.344,00 euros	= 4.344,00 euros
SOIT UN DEFICIT D'EXPLOITATION 2021 DE		621,20 euros
REPORT ANTERIEUR		267,44 euros
RESULTAT CUMULE PREVISIONNEL 31/12	-	353,76 euros

Commentaire : l'effet de la pandémie avec l'application des protocoles sanitaires s'est pleinement fait sentir sur les 6 premiers mois de 2021 (contre 3 en 2020) d'où le dépassement Budgétaire des achats de produits d'entretien et les heures complémentaires de certaines employées. Depuis septembre 2021 la nouvelle organisation mise en place, suite au départ de Laetitia, de Véronique et la prise de fonction de Justine avec ses nouvelles attributions doit nous permettre en 2022 de trouver une meilleure stabilité financière

Une discussion est ouverte sur la probable nécessité de remplacer ou revoir les systèmes de distribution du papier essuie-tout dans les écoles qui dysfonctionnent et ne permet pas d'éviter une surconsommation du papier par les enfants.

3- Décision modificative à prendre

Au 18 novembre 2021 les charges de personnel s'élèvent à 105.094,26 euros Les salaires de décembre et les charges du 4 t 2021 sont estimés à 17.787,98 euros. Soit un total prévisionnel de 122.882,24 euros pour une prévision de 121.083,88 euros Il convient donc de prendre une décision modificative

Prendre sur le compte 60621 combustibles : - 1.000,00 euros

Prendre sur le compte 6558 contributions obligatoires : - 2.000,00 euros

Au profit du compte 6413 personnel non titulaire : + 3.000,00 euros

Vote autorisant la D.M.

→ *Adopté à l'unanimité*

4- Prévisions d'investissements 2022

Un mail a été envoyé à chaque enseignant afin de nous faire part de leur besoin d'investissements pour l'année 2022.

5- Délibérations à prendre

Renouvellement convention d'adhésion au service prévention et santé au travail du Centre de Gestion (visite médicale coût 60,00 euros / employé)

Délibération à prendre – vote

→ Adopté à l'unanimité

Télétravail des employés

Prendre une délibération instaurant le télétravail au sein du syndicat scolaire

Marjorie est concernée, le mercredi

Délibération à prendre – vote

→ Adopté à l'unanimité

Délégation de Signatures à Romuald Vice-Président

Prendre uniquement un arrêté

6- Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2021

Voir le compte rendu et informations complémentaires apportées

Retour sur une question posée concernant la présence d'une personne en plus à l'école de Sacy pour accompagner les enseignants (à savoir Justine, qui n'est présente que le matin auprès de Fanny Delacuvellerie).

La réponse apportée, après information prise auprès de l'IEJ de circonscription M. PETIT, est que la mise à disposition de Justine est déjà suffisante car il n'y a aucune obligation de quotité horaire de l'agent (Justine effectuant tout de même 3h20) et que la classe de GS/CP était considérée comme une classe élémentaire au niveau de l'inspection et n'ouvre pas obligatoirement droit à la présence d'un agent. L'organisation actuelle proposée par le Syndicat Scolaire se trouve donc en conformité avec les textes en vigueur.

Il est demandé que chaque conseiller municipal soit destinataire des comptes rendus des conseils d'école.

7- Repas de fin d'année des employés

Chaque année le syndicat scolaire offre le repas de Noël à chaque employé (repas adulte identique à celui livré aux enfants par NEWREST) sans possibilité de le partager ensemble.

Afin que cela plus convivial et de permettre à l'ensemble du personnel de se retrouver il est suggéré que ce repas soit pris en commun.

La proposition qui est faite est que l'ensemble du personnel du Syndicat Scolaire (agents, professeurs des écoles, maires de 2 communes et élus siégeant au Syndicat) se retrouve le samedi 08 janvier à 12h. Sous la forme d'un apéritif dinatoire.

La participation des agents seraient prises en charge par le Syndicat scolaire en lieu et place du coût que représenterait le repas proposé par le prestataire NewRest. Les autres personnels invités contributeurs eux-mêmes en apportant des mets et boissons (afin de ne pas engager de surcoût pour le Syndicat).

8- Date de la prochaine réunion

(Proposition 22 février 2022 à 18h15)

9- Questions diverses

Informations diverses

Rendez-vous avec les assurances SMACL pour faire le point de nos contrats (le 2 décembre 2021)
CAF remplacement de Contrat Enfant Jeunesse (CEJ) par la Convention Territoriale Globale (CTG)
Madame SELLIER de la CAF doit prendre un rendez-vous avec Justine et Marjorie pour expliquer le fonctionnement de cette nouvelle mise en place.

Compte rendu de la formation BAFD de Justine par Justine

Celle-ci s'est déroulée pendant les vacances de la Toussaint (le stage s'est terminé la veille de la rentrée)
Rappel est fait sur la nécessité que Justine passe le BLFD pour prendre en charge les fonctions de directrice du périscolaire.

Actuellement la fréquentation de la cantine est de 40 enfant/jour contre 30 pour la même période en 2020

Le périscolaire enregistre une fréquentation de 9 / jour contre 7 pour la même période en 2020

Questions sur la prise en charge de cours de natation par le Syndicat scolaire.

Du fait de l'annulation du cycle piscine, il est proposé (par Aurélien Maine) la prise en charge du coût pour les familles de séances d'apprentissage de la natation (ce qui permet aussi d'aller plus loin que les compétences abordées par le programme scolaire).

L'idée est que le coût pour les communes ou le Syndicat soit égal à celui initialement engagé par le cycle piscine. Pour information, le coût serait de 110 euros par enfant, pour 10 séances de 40/45 min.

Une réflexion est à mener sur :

- les niveaux auxquels l'offre serait proposée ;
- la prise en charge par le Syndicat ou les mairies chacune de leur côté (ce qui ouvrirait la possibilité de proposer l'offre aux élèves scolarisés aussi en privé)
- la possibilité de faire subventionner la billetterie par la Communauté de communes comme cela devait être le cas pour le cycle piscine (à hauteur de 2 200 €).

La commune de Berny a déjà abordé le sujet en conseil municipal. Ce sera le cas pour la commune de St Christophe ce jeudi 02 décembre.

Merci de votre attention

MOUTONNET Romain